



**COALITION INTERNATIONALE
POUR L'ABOLITION
DE LA MATERNITE DE SUBSTITUTION**

**LA GESTATION POUR AUTRUI :
LES IDÉES REÇUES**

La CIAMS est présente dans 14 pays, sur trois continents : Autriche, Australie, Belgique, Canada, Colombie, Corée du Sud, Espagne, France, Italie, Japon, Roumanie, Royaume-Uni, Suède, Ukraine

abolition-ms.org

Définition de la Gestation pour autrui (GPA)

La maternité de substitution ou GPA est définie comme une pratique consistant à recruter une femme, contre rémunération ou non, afin de lui faire porter un ou plusieurs enfants, (conçu(s) ou non avec ses propres ovocytes), dans le but de le(s) remettre à une ou plusieurs personnes qui souhaitent être désignées comme parents de ces enfants.

La GPA se trouve dans la Bible

Faux : Tous les exemples utilisés pour donner à croire que des femmes mentionnées dans la Bible seraient des mères porteuses, sont des situations où une femme a été violée, ensuite met au monde et élève un enfant dont elle est la mère – reconnue comme telle par tous, et au moment où elle est chassée par son maître, elle l'est avec son enfant. Dans la GPA la mère porteuse est destituée de sa qualité d'émère et l'enfant lui enlevé

La GPA est une technique médicale

Faux : La GPA est une pratique sociale. Cette pratique utilise deux techniques médicales, l'insémination artificielle et la fécondation in vitro. Mais le recours à une mère porteuse n'est pas une démarche médicale : elle ne soigne, ni ne traite personne, pas plus les clients (dit « parents d'intention ») que les femmes mères porteuses qui sont en parfaite santé.

« Mon corps m'appartient »

Faux : Ce slogan féministe revendique la libre accès des femmes à la contraception et à l'avortement. Dans une société patriarcale, les femmes demandent ainsi à décider si et quand avoir des enfants. Dans la GPA, le corps n'appartient plus à la femme mère porteuse, mais à ceux qui la payent. Les commanditaires décident combien d'embryons implanter, combien laisser se développer ; ils décident de la réduction foétale, de l'avortement éventuel, des modalités d'accouchement, du régime alimentaire de la mère, de ses déplacements, de ses fréquentations, de ses conditions de vie, de sa consommation. Ni son corps, ni sa vie n'appartiennent plus à la mère porteuse. Nul ne peut disposer d'un être humain, or, dans la GPA, on dispose de la mère porteuse pendant 10 mois et, à sa naissance, on dispose d'un enfant.

Si les ovocytes ne sont pas ceux de la mère porteuse, il n'y a pas de lien mère-enfant

Faux : Pendant la grossesse, des liens naturels et durables (épigénétiques) se créent entre la mère et l'enfant. Le développement de l'embryon dépend de l'environnement fourni par le corps maternel. La mère, son corps, ses comportements, ses pensées modulent la génétique de l'enfant à naître. Des traces du lien mère-enfant persistent pendant des années dans le corps de la mère comme dans celui de l'enfant.

S'opposer à la GPA, c'est être homophobe

Faux : Refuser la GPA, c'est refuser une pratique sociale contraire à la dignité des femmes et des enfants. Car, quels que soient le sexe, la sexualité, l'état civil des personnes commanditaires, la pratique est la même. Elle repose toujours sur l'utilisation des femmes et la transformation des enfants en objets, que l'on peut faire naître par contrat.

S'opposer à la GPA, c'est être réactionnaire

Faux : De nombreuses féministes s'opposent à cette pratique depuis ses débuts, et montrent l'exploitation de la misère ou des besoins des femmes, pour se servir de leurs capacités reproductives. Multiplier les grossesses payées, n'est pas un progrès. Encourager les femmes à le faire, c'est sexiste. La GPA est une pratique réactionnaire.

La GPA encadrée est éthique, donc acceptable

Faux : Encadrer suppose de faire un contrat. C'est à dire organiser par la loi l'utilisation du corps et de la personne d'une femme. Encadrer, c'est supposer que la grossesse peut faire l'objet d'un contrat. Or, la grossesse n'est pas un travail, l'enfant n'est pas un objet dont on dispose. Il n'y a pas de GPA éthique. Toutes les formes de GPA sont commerciales par essence dans la mesure où l'ensemble des acteurs impliqués dans la pratique fonctionnent sur le mode commercial.

Membres de la CIAMS

France :

Marche Mondiale des Femmes ; CQFD
Lesbiennes féministes ; CNFF (Conseil
National des Femmes Françaises) ;
L'Assemblée des Femmes ; CoRP
(Collectif pour le Respect de la
Personne) ; Libres MarianneS ;
Zeromacho ; Regard de femmes ;
Maison des femmes de Paris ;
Mouvement du nid ; CADAC Collectif
des Associations pour l'Avortement et la
Contraception ; Bagdam Espace
Lesbien ; Collectif et Réseau Féministe
Ruptures ; CEL Centre Evolutif Lilith ;
Fédération Nationale des CIDFF
(Centres d'Information sur les droits des
femmes) ; Encore Féministes ; Ligue du
droit international des femmes ; Collectif
13 pour les droits des femmes ;
Fondation Scelles ; Forum Femmes
Méditerranée ; ELCEM - Elus locaux
contre l'enfance maltraitée, OLF –
Osez le féminisme.

Italie : Arcilesbica; Se non ora quando
libere , Iroko.

Autriche : Stoppt Leihmutterchaft.

Suède : Lobby suédois des femmes.

Corée du Sud : Women's rights Plus
Korea

Espagne :

Federación de Mujeres Progresistas ;
Federación nacional de Asociaciones
de Mujeres Separadas y Divorciadas ;
Comisión para la investigación de
malos tratos a mujeres ; RECAV Red
Estatat contra el alquiler de vientres.

Australie :

FINRRAGE Feminist International
Network of Resistance to
Reproductive and Genetic
Engineering.

Belgique : ENoMV – Réseau des
Femmes Migrantes Européennes.

Roumanie : Societate de analize
feministe AnA.

Japon : Coalition against surrogacy
practice.

Canada : PDF Quebec. Pour les
Droits des Femmes Québec.

RU : Nordic Model Now.
Stopsurrogacy Now UK

Colombie : Iniciativa pro Igualdad

Ukraine : Democracy Development
center.



abolition.gpa@mail.com



@surrogacy.abolition



@CIAMS_Coalition



[ciams_icasm](https://www.instagram.com/ciams_icasm)

